

1 – Sujets apportés par la ville

a) Opération « Zéro Pesticide » : définition des hauteurs d'herbes acceptables (Pascale Baudin)

Suite au plan de désherbage sans pesticide élaboré par Anne Kremer, conseillère municipale, avec le concours du service des Espaces Verts de la ville, les conseillers de quartier sont sollicités pour donner leur avis sur le classement des rues de leur quartier et sur la tolérance par zone en matière de hauteur d'herbe. Ce classement a été fait à partir des réponses données par les conseillers de quartier dans le questionnaire qui leur a été soumis.

Un plan de la ville est présenté exposant la classification des rues de la ville selon ce plan de désherbage sans pesticide.

Les conseillers de quartier sont d'accord sur la tolérance par zone et la cartographie par rue. Il a été précisé qu'un bilan serait fait après une année de fonctionnement.

Les conseillers de quartier ont souligné l'importance de faire de la pédagogie sur les méthodes autres que les pesticides, par exemple lors de manifestation comme le « Marché aux Fleurs d'Olivet ».

b) Nécessité ou non d'avoir un budget de fonctionnement pour les conseils de quartier

Si des crédits de fonctionnement sont mis à disposition des conseils de quartier, quelle en sera leur utilisation ?

Les conseillers de quartier estiment ne pas avoir, à ce jour, assez de recul pour lister des actions à mettre en place qui nécessiteraient ce budget.

Quelques idées cependant sont émises pour l'avenir : ce budget pourrait être utilisé pour des actions permettant aux membres du Conseil de Quartier de mieux se connaître entre eux.

c) Choix des points étapes pour la visite à vélo

- arrêter 4 points étapes maximum (le service VQE définira le circuit)

- Suggestions :

- rue Odette Toupense (sens de circulation, haut débit, ...)
- camping (visite du camping et des travaux des sanitaires)
- allée de la Fosse le Roi (près de l'arrêt Tram – Lorette)
- zone du Moulin (vers *Schaeffler-Orthopédie* au rond-point, rue du Moulin)
- éventuellement, l'allée des Poiriers (lotissement)

d) Proposition du service social

Le service social propose de présenter ses activités à l'ensemble des conseillers de quartier lors d'une réunion d'information. Les conseillers de quartier sont très favorables à cette réunion.

e) Information sur la semaine du Développement Durable

Olivet : du 6 au 9 avril. Priorité au vendredi 9 de 14h à 20h (Semaine nationale : du 1^e au 7 avril)

Thème retenu pour Olivet : l'énergie

Différentes actions sont mises en place :

- création d'un « éco-village » dans et autour du CCY (stands d'entreprises et administrations) + exposition de véhicules propres + exposition de panneaux + simulateur d'éco-conduite...,
- organisation de visites chez les particuliers qui ont mené des actions environnementales (faire découvrir des installations qui produisent ou économisent de l'énergie) + visite du chantier de la piscine + visite d'entreprises,
- extinction des candélabres (armoire électrique 66 : rues de Lorette/Vouet/Clatz/ Moulin/ partie de la rue du Camp des Indiens et le parc du Larry). Cette expérimentation se ferait les nuits des vendredi 09, samedi 10 et dimanche 11 avril (extinction entre 23h00 et 05h00 du matin).

Sur ce dernier point, une campagne de communication sera réalisée :

- pour prévenir les particuliers concernés en rappelant que c'est un test dans le cadre de la semaine du Développement Durable,

- pour recueillir les impressions et avis des habitants à l'issue du test,

et une information générale afin que les Olivetains n'appellent pas les pompiers ou policiers.

Les conseillers de quartier souhaitent faire eux-mêmes la distribution des courriers explicatifs de ce test aux riverains comme cela a été suggéré par un autre conseil de quartier.

Une discussion s'est engagée à propos de l'emplacement, au Centre Culturel d'Yvremont, des manifestations de la Semaine du Développement Durable, alors qu'un autre évènement a lieu, en même temps, dans la ville avec le marché du vendredi. Deux évènements en même temps mais pas sur le même site. Quel lien pourrait être fait entre les deux ?

2 – Actualité du quartier

Questions diverses

M. GUISEMBERT : stationnement en centre ville – pour qui – pourquoi une zone bleue ?

Monsieur Guisembert explique qu'il est difficile de stationner, en centre ville. On retrouve toujours les mêmes véhicules-ventouses sur les places de stationnement : des riverains et des commerçants. Il faut impérativement faire respecter la zone bleue, il y aura moins de problème.

La mairie donne cette info :

- rappel, dans le prochain Oh Olivet, sur le stationnement et le fonctionnement de la zone bleue, destinée à avoir un *turn over* de véhicules pour faciliter l'accès aux commerces,

- la Police Municipale passe sur toutes les zones bleues de la ville toutes les semaines (1 personne affectée à cette mission),

- une quinzaine de places du parking devant la mairie vont être mises en zone bleue au printemps ainsi que quinze autres places sur le parking situé derrière la résidence rue des Marronniers (via la rue des Savonniers).

Différentes questions ont été évoquées :

Agenda 21

Les conseillers de quartier ont évoqué la réunion Agenda 21 du samedi 27 février. Certains conseillers sont volontaires pour s'engager sur des actions comme :

- le co-voiturage pour aller au marché ou chez les commerçants,
- les friches et leur affectation possible en tant que « jardin familial ».

Pour les friches, Madame Idir se propose de réunir un groupe de travail. Pour le covoiturage, il convient qu'un conseiller de quartier se porte volontaire pour piloter ce groupe de travail.

Fléchage pédestre

Les conseillers de quartier proposent qu'un fléchage soit mis en place, du Larry au centre bourg, pour que les piétons puissent se rendre dans les commerces du centre ville.

Sécurité parc du Larry

Un conseiller évoque un problème de sécurité autour du parc et de la station de tram. Certains conseillers ne sont pas favorables à la pose d'une clôture autour du parc du Larry.

Les réponses seront apportées ultérieurement, après consultation des services municipaux.

-0-

**→ la prochaine réunion aura lieu le
lundi 31 mai 2010 à 20 heures 30 - Salle de l'Hexagone à la mairie**